

## PRINCIPALES DÉCISIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF TENU LE 16 FÉVRIER 2021

Dans le but de partager les réflexions réalisées par les comités internes et d'enrichir la vie syndicale, vous retrouverez des explications supplémentaires sur les rapports des réunions du comité exécutif.

---

### COMITÉ VIE SYNDICALE ET COMMUNICATIONS

Le comité exécutif a pris connaissance et a entériné le rapport et les nombreuses recommandations du comité de la vie syndicale et communications dont la rencontre a eu lieu le 22 janvier 2021.

#### CHANGEMENT DE NOM DE L'UNION

Les Agricultrices du Québec ont soumis une résolution à propos du changement de nom de l'Union lors du Congrès de l'UPA de 2019. Le traitement de cette demande est toutefois en suspens.

#### RECOMMANDATION :

- Une réflexion sur le changement de nom de l'UPA doit être incluse dans une réflexion et une stratégie beaucoup plus globale qui favorise l'inclusion de tous. Cette réflexion devra entre autres se faire en comité sur la relève syndicale et la mixité et auprès de nos syndicats.

#### INFOLETTRE

Un résumé documentant l'impact des infolettres rédigées et envoyées aux producteurs est présenté aux membres du comité.

#### RECOMMANDATION :

- Poursuivre l'Infolettre qui est devenue un outil essentiel, en conservant ses textes courts et ses liens vers l'information complémentaire et en continuant à la faire évoluer via des améliorations comme des capsules audio et vidéo (qui facilitent l'accès à l'information à plusieurs producteurs) et en mettant à l'essai des balados qui pourraient éventuellement être joints à l'Infolettre.

#### GALA DES AGRISTARS

Une présentation détaillée du déroulement des contenus des volets présentés en direct et préenregistrés est faite aux membres du comité. La présentation des nombreux lauréats, des prix Coup de chapeau, Bon coup, Agricultrice, Relève, Ma ferme mon monde et Réussite entrepreneuriale serait préenregistrée. Toutefois, le mot des dignitaires et le dévoilement du don remis à l'ACFA se dérouleraient en direct.

#### RECOMMANDATION :

- Privilégier une formule à deux volets pour le Gala Agristars : un volet en direct et un volet préenregistré.



## CALENDRIER DE FORMATION

Une validation du calendrier des sessions de formation syndicale pour 2021 est faite auprès des membres du comité, de même que le format des sessions virtuelles offertes et des sujets de formation proposés.

### RECOMMANDATIONS :

- Demander à M<sup>e</sup> Diane Simard qu'elle aborde des sujets tels que *Distinguer les différents « chapeau », Les règles d'or et les outils favorisant une bonne représentation et Qui peut et qui doit représenter son instance*, au cours de la formation qu'elle donnera au conseil d'administration de la FUPAM, le 10 juin 2021.
- Adopter le calendrier 2021 des sessions de formation syndicale.

## TABLE RÉGIONALE

Les projets d'ordre du jour des tables des syndicats locaux et des spécialités prévues les 28 et 29 janvier 2021 sont présentés aux membres du comité.

### RECOMMANDATION :

- On demande de rajouter les sujets suivants pour la Table conjointe du mois de mars :
  - En temps de pandémie, comment faire pour influencer nos acteurs sociaux économiques et nos partenaires.
  - Les règles d'or pour bâtir une bonne résolution.

## COMITÉ AD HOC SUR LA RELÈVE SYNDICALE ET LA MIXITÉ

Le comité exécutif a pris connaissance du rapport de la toute première rencontre du comité ad hoc sur la relève syndicale et la mixité qui a eu lieu le 4 février dernier.

Lors de cette rencontre, il a été question du mandat du comité et de ses objectifs, de même que l'identification des éléments sur lesquels le comité souhaite agir pour favoriser la relève syndicale et la mixité. La vie syndicale est au cœur des actions du comité, dont le recrutement, l'intégration et la formation.

## COMITÉ AMÉNAGEMENT

Le comité exécutif a pris connaissance et a entériné le rapport et la recommandation du comité aménagement dont la rencontre a eu lieu le 10 février 2021.

## IMPACTS DE LA CONSERVATION DES MILIEUX NATURELS SUR LA PROTECTION DES TERRES AGRICOLES

Une présentation des différents éléments du dossier est faite aux membres du comité, dont les définitions et la législation, l'acquisition des terres au Québec et en Montérégie, les impacts potentiels de ces acquisitions sur le milieu agricole, le projet de la Politique d'aménagement ainsi qu'un constat. Des positions préliminaires sur la conservation des milieux naturels ont été présentées.

### RECOMMANDATION :

- Que la Fédération adhère aux positions proposées dans le cadre de la politique d'aménagement provinciale. Le moment venu, ces positions pourront être incluses à la politique d'aménagement de la Montérégie.



## COMITÉ FINANCES

Le comité exécutif a pris connaissance et a entériné le rapport et les recommandations du comité des finances dont la rencontre a eu lieu le 11 février 2021.

### RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2020 DE LA FÉDÉRATION DE L'UPA DE LA MONTÉRÉGIE

Les produits et les charges de la Fédération de l'UPA de la Montérégie sont présentés aux membres et se détaillent comme suit :

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Produits	2 902 199 \$	3 198 696 \$
Charges	2 796 129 \$	2 855 062 \$
Surplus / (Déficit)	<b>106 070 \$</b>	<b>343 634 \$</b>

Les revenus et les charges sont comparés à ceux de l'année passée à pareille date et au budget. Les écarts dégagés sont analysés et présentés aux membres. Les principaux écarts pour les revenus s'expliquent par la diminution du financement syndical, le retard au niveau de l'encaissement provenant des projets en agroenvironnement, la diminution des services techniques. Quant aux charges, les principaux écarts s'expliquent par une diminution des dépenses pour les rencontres tenues par les instances et les comités ainsi qu'une diminution des frais de déplacement des employés.

### ÉTUDE DES ESPACES DE BUREAUX POUR SAINT-RÉMI DANS UN CONTEXTE DE TÉLÉTRAVAIL

En mars dernier, la fédération envisageait de procéder à une offre d'achat pour une bâtisse située dans le parc industriel de Saint-Rémi. Toutefois, le vendeur a retiré son offre de vente. Les terrains se vendent très rapidement en ce moment et aucun autre immeuble correspondant aux besoins de la fédération n'est présentement à vendre dans la région. C'est pourquoi la fédération a procédé à une analyse des impacts du télétravail sur les espaces de bureau et en a présenté les résultats aux membres du comité. Cette analyse doit toute de même être approfondie afin qu'une décision soit prise quant à ce qui doit être fait pour Saint-Rémi, probablement au printemps prochain. Une démarche et des simulations ont été faites afin de déterminer la surface minimale nécessaire pour un prochain immeuble à Saint-Rémi. L'espace supplémentaire requise pour répondre aux besoins d'un éventuel immeuble est de 2 870 pi<sup>2</sup>. Même dans un contexte de partage des bureaux, l'immeuble actuel n'a pas suffisamment d'espace pour assurer un bon fonctionnement au travail. Ce manque se ressent surtout dans les aires communes et les salles.

### RECOMMANDATION :

- Le comité exécutif doit redémarrer le projet immobilier prévu pour le bureau de Saint-Rémi et se pencher sur deux options soit être à l'affût des opportunités d'achat et de voir ce qui serait possible de faire sur le terrain actuel.

### TABLE CONJOINTE

Un sondage a été effectué lors des rencontres de janvier dernier de la Table des syndicats locaux et de la Table des spécialités. Plusieurs dates en mars et avril ainsi que des plages horaires ont été proposées. À la suite d'une compilation des résultats présentée, les membres du comité exécutif conviennent de façon unanime de tenir la rencontre de la Table conjointe le 25 mars 2021, de 9 h à 12 h. Une invitation suivra par courriel prochainement.



## PORTES OUVERTES 2021

Les membres du comité exécutif ont pris connaissance des derniers développements quant aux Portes ouvertes 2021.

L'Union prévoit l'annulation de la portion événementielle de l'édition des Portes ouvertes sur les fermes du Québec 2021, et ce, en raison de la pandémie qui persiste. Cependant, une vaste stratégie de communication provinciale de promotion de l'application *Mangeons local* et le jeu virtuel Kasskrout sera déployée de juin à septembre et aura pour objectif de valoriser la profession et l'agriculture locale, l'achat de produits agricoles locaux et la visite sur les fermes. Le conseil général doit convenir des modalités et elles seront transmises aux fédérations régionales dans les prochaines semaines. Reste à savoir si un budget sera réservé pour les régions afin de procéder ou de poursuivre le développement d'actions régionales.

La fédération régionale a déployé bien des efforts l'an dernier afin d'optimiser l'application *Mangeons local* au sein de la Montérégie et encourager les fermes qui font de la vente à s'inscrire. Il a été décidé collectivement en novembre dernier, lors d'une rencontre des ressources de communication et des conseillers syndicaux, de bonifier le nombre de fermes montréalaises inscrites à l'application avant le début de la promotion provinciale des Portes ouvertes 2021, et ce, dans le but d'améliorer l'expérience du consommateur et encourager les visites et les achats auprès des fermes. Un objectif de cinq nouvelles inscriptions par syndicat local a été fixé.

Le 10 février dernier, une formation organisée conjointement par le Syndicat de l'UPA de Rivière Noire et le CLD de la région d'Acton a été donnée aux fermes de la région dans le but de leur faire découvrir l'application *Mangeons local*. Les fermes ont pu constater que l'application était un outil simple, concret et efficace. Ce qui facilitera la rétention et le recrutement au sein de l'UPA des fermes qui font la vente directe. Selon la MRC d'Acton, cet outil permettra également de mettre en place des initiatives locales, dont le service de livraison et les circuits gourmands.

Suite à une proposition de partenariat présentée par la Société d'agriculture de Saint-Hyacinthe, en décembre dernier, les membres du comité exécutif ont accepté de siéger au sein d'un comité régional avec l'Expo agricole, Les Matinées gourmandes et le Garde-manger du Québec afin d'évaluer les possibilités de mettre en commun les efforts pour promouvoir les visites sur les fermes et l'achat de produits régionaux agricoles. Cette opportunité exceptionnelle permettrait à la fédération régionale de positionner l'application *Mangeons local* et de bonifier les inscriptions de fermes sur le territoire. Toutefois, une réflexion doit être faite pour déterminer la forme de ce partenariat et la pertinence d'un tel projet commun et estimer les ressources nécessaires à sa concrétisation.

## MAINTIEN DES SERVICES DU BUREAU DE SAINT-HYACINTHE DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE 2021

La fédération régionale a décidé de maintenir ouvert l'ensemble de ses services à son bureau de Saint-Hyacinthe durant les deux semaines de vacances estivales de l'industrie de la construction, soit pour la période du 18 au 31 juillet 2021.

